

COLLÈGE SYNDICAL DU CANADA

Date limite des demandes de participation : 6 octobre 2024

Programme phare du Congrès du travail du Canada (CTC) en matière de développement du leadership syndical, le Collège syndical du Canada propose une occasion unique aux dirigeantes et dirigeants syndicaux et aux membres actifs d'acquérir de nouvelles compétences et de relever les défis qui se posent au mouvement syndical. Il offre des cours de niveau universitaire sur des questions liées au travail et aux droits des travailleuses et travailleurs au Canada. Il donne aux diplômés les outils nécessaires pour devenir des leaders efficaces au sein de leur syndicat, de leur conseil du travail et de l'ensemble du mouvement syndical, dans l'intérêt des travailleurs et travailleuses.

Les membres en règle du STTP peuvent s'inscrire à ce programme postsecondaire, qui est offert en anglais. Les membres francophones bilingues sont les bienvenus. Les membres francophones du Québec peuvent s'inscrire au *Collège FTQ-Fonds* en communiquant avec Caroline Mallette à l'adresse suivante : cmallette@ftq.qc.ca

Voici les objectifs du programme :

- favoriser l'acquisition de solides compétences en matière de leadership et fournir les outils nécessaires pour faire preuve de leadership;
- favoriser l'autonomie et la confiance en soi, créer de nouveaux réseaux de dirigeantes et dirigeants syndicaux;
- renforcer l'esprit critique;
- examiner les luttes de la classe ouvrière et les questions des droits de la personne ayant une incidence sur les travailleurs et travailleuses;
- susciter le changement.

DOMAINES D'ÉTUDE

| | | |
|--|---|---|
| Fondements de l'économie politique | Aspects théoriques et pratiques des syndicats | Réflexion stratégique, planification et développement de projets |
| Compétences en recherche et en communication | Vérité et réconcili-action | Leadership pour étendre le mouvement |
| Éducation et action, organisation et changement | Mondialisation, avenir du travail et des travailleurs et travailleuses | Gouvernance, lois et politiques |

CALENDRIER*

Trois sessions intensives sont proposées sur une période de 14 mois ou plus. Chaque session comprend un enseignement en ligne et en personne, en plus des lectures personnelles. Des sessions en personne sont offertes chaque année en Colombie-Britannique, en Ontario ou en Nouvelle-Écosse.

SESSION 1 : Les syndicats et l'économie politique
Janvier et février 2025 – En ligne
Du 23 au 28 février 2025 – En personne (Colombie-Britannique)

SESSION 2 : Le leadership syndical et la mobilisation pour le changement
Mai et juin 2025 — En ligne
Juillet 2025 – En personne (Est du Canada)*

.../2



SESSION 3 : Croissance du mouvement – interne et externe
Janvier et février 2026 – En ligne
Février 2026 – En personne (Ouest du Canada)*

Une séance d'orientation aura lieu avant le début de la session 1. Un projet d'apprentissage individuel (en ligne) aura lieu entre les sessions.

** Les dates et les lieux sont sujets à changement.*

QUI DEVRAIT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION? *

Tout membre en règle du STTP qui :

- joue ou a joué un rôle actif au sein de son syndicat (poste élu, militantisme, membre d'un comité, etc.);
- a à son actif un ou des cours de formation syndicale;
- participe activement aux enjeux de justice sociale ou économique dans sa collectivité;
- est en mesure de prendre le temps, pendant un an ou plus, de suivre des cours en ligne et en personne, et de satisfaire, de manière autonome, aux exigences d'apprentissage.

Les membres des groupes d'équité (femmes, personnes de couleur, travailleuses et travailleurs ayant des limitations fonctionnelles, membres des communautés LGBTQ2+ et travailleuses et travailleurs autochtones) sont encouragés à présenter une demande de participation.

** Si vous prévoyez vous inscrire au programme, veuillez en informer **votre section locale et votre bureau régional.***

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION?

Date limite pour présenter une demande de participation (cohorte 14) : **6 octobre 2024, 23 h 59** (heure de l'Est).

Nous vous encourageons à discuter de votre intention de présenter une demande de participation avec une représentante ou un représentant syndical du secteur de l'éducation pour voir si ce programme vous convient et si vous avez droit à un soutien financier.

Si vous souhaitez présenter une demande de participation au prochain programme de formation du Collège syndical du Canada, consultez le site Web suivant :

[LCC Application 2024 - Cohort 14 \(checkbox.ca\)](https://checkbox.ca)

Si vous avez des questions au sujet du programme, il vous suffit d'envoyer un courriel à :

labourcollege@clctc.ca.

QU'EN EST-IL DES COÛTS?

Selon le paragraphe 11.04 des statuts nationaux (Fonds d'études Joe Davidson), le STTP paie les frais de participation d'une ou d'un membre. Il financera aussi la participation d'une ou d'un deuxième membre.

Solidarité,



Coleen Jones

2^e vice-présidente nationale

CD cupe 1979 /Im sepb 225

/scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

